

PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	N° 12
---------	-----------------------------------	-------

Date de la séance :	Mercredi 8 octobre 2025 à 19h30
Présent(e)s :	Maison Hugonin - Salle des Mousquetaires - La Tour-de-Peilz <u>Parents</u> : Kader Chalabi - Alejandra Egli - Mathieu Rieder <u>Société civile</u> : Lene Dupertuis - Antoine Falconnier <u>Écoles</u> : Steve Barbosa - Hubert Olivier - Stéphanie Salvadore - Joëlle Spina <u>Autorités</u> : Vincent Bonvin - Margareta Brüssow - Walter Steiner
Excusé(e)s :	<u>Parents</u> : Yvan Kraehenbuehl <u>Société civile</u> : Sylvain Béné <u>Autorités</u> : François Grognez
Présidence :	Vincent Bonvin
Auteur :	Carole Dind

Ordre du jour

- Liste de présence
- Ordre du jour et adoption
- Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025
- Election d'un représentant des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement
- Informations du Président
 - Patrouilleurs scolaires
- Informations de la Direction des écoles
- Informations du quart Parents d'élèves
 - Planification stratégique – réponse à M. M. Rieder
 - Ouverture portail
 - Communication inter secteurs (UAPE, Ecole, Commune)
 - Responsabilité trajets
- Divers et propositions individuelles

1. Liste de présence

Chaque participant signe la liste de présence ; trois personnes sont excusées.

2. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelle pas de commentaires ; il est considéré comme adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 4 juin 2025 n'appelle pas de commentaires ; il est considéré comme adopté, avec remerciements à la secrétaire.



4. Élection d'un représentant des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement

Mme Isabelle Balestra, de l'association A Ton Tour, dont le but est de promouvoir la santé physique et mentale de jeunes adultes qui sont dans une situation précaire ou désocialisés, reprendra la place vacante au sein du quart Société civile.

5. Informations du Président

Patrouilleurs scolaires : la Municipalité prévoit la mise en place, dès le printemps 2026 (sous réserve de l'adoption du budget par le Conseil communal), de coachs patrouilleurs scolaires chargés d'aider les enfants à adopter les bons comportements lorsqu'ils traversent la route. Le projet fera l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'utilité et d'identifier d'éventuelles améliorations.

6. Informations de la Direction des écoles

Le directeur général de l'enseignement obligatoire et son adjoint ont visité l'établissement, assisté à l'assemblée des 7P et au Conseil de direction, et rencontré une délégation d'enseignants. Les difficultés évoquées sont les mêmes que celles observées dans l'ensemble du canton. Une large discussion a lieu au sujet des coupes annoncées par le Canton pour 2026 : si les prestations destinées aux élèves devraient être préservées, des répercussions sont attendues sur la vie scolaire, le corps enseignant et la petite enfance.

Le cross des écoles se déroulera ce vendredi dans une nouvelle formule, avec départ et arrivée à Courbet.

La livraison des nouvelles salles de classe des Mousquetaires est prévue durant l'hiver. Le hall a pris un léger retard, mais sa remise est attendue pour fin octobre. Les élèves déplacés aux Remparts pour la pause de midi pourront alors à nouveau prendre leur repas dans le hall des Mousquetaires.

7. Informations du quart Parents d'élèves

Planification stratégique – réponse à M. M. Rieder : soucieux des finances communales, qu'il juge préoccupantes, et des conséquences de l'accroissement de la population sur les infrastructures scolaires, l'intéressé a posé plusieurs questions, qui font l'objet d'une large discussion :

- *Quels sont les résultats de la « planification stratégique » en ce qui concerne nos infrastructures scolaires? Je n'arrive toujours pas à comprendre comment nous allons faire face à l'augmentation du nombre d'élèves et ne comprends pas bien l'argument que les nouveaux appartements en construction ne seront occupés que par des personnes âgées ou sans enfants ? Peut-on avoir certaines pistes de lecture avec étude à l'appui lors du prochain conseil ?* Les résultats de la planification stratégique sont présentés dans le document intitulé « Stratégie immobilière 2040 », qui sera transmis à l'ensemble des membres du Conseil d'établissement. Aucune mention n'est faite selon laquelle seules des personnes âgées ou sans enfant occuperont les nouveaux appartements. Un ratio moyen, d'ordre uniquement statistique, permet d'estimer le nombre d'enfants par logement, mais la réalité s'écarte très souvent de cette moyenne. Les cinq nouvelles salles en construction aux Mousquetaires et les 22 classes supplémentaires prévues à Bel-Air permettront de répondre aux besoins identifiés dans la planification.
- *Dans ce contexte, et si relevant, quand est-ce que les infrastructures temporaires (couvert de Mousquetaires et containers des Terreaux) seront remplacées par des structures permanentes pour nos écoliers et la petite enfance ? Merci de nous donner une certaine visibilité au-delà de la législature actuelle. Je comprends dans la réponse de la municipalité que tout est sous contrôle et apprécierais donc de voir un plan précis pour les écoles.* Les classes des Mousquetaires seront livrées cet hiver. Il n'y a plus de salles de classe aux Terreaux, uniquement un réfectoire et une UAPE. Une « Maison des aînés » est prévu à cet endroit. Réfectoire et UAPE seront déplacés, plusieurs options sont envisagées. Le bâtiment actuel sera démoli et une structure en bois pourrait accueillir UAPE et réfectoire, voire Yakari. Un planning ambitieux prévoit une réalisation pour 2027.



- *Comment le financement de ces infrastructures est-il garanti avec une dette communale de plus de CHF 55 millions et sans augmentation d'impôts? Je cherche à comprendre si leur construction est garantie et si oui pour quand et où (deuxième étage à Courbet) ?* Un deuxième étage à Courbet est possible, mais n'est pas l'option envisagée. Les infrastructures scolaires et UAPE sont des obligations légales, leur construction est « garantie », au contraire des crèches et garderies. La Tour-de-Peilz est la 6^e commune la moins endettée du Canton. Le plafond d'endettement est de 100 millions et les investissements prévus d'ici 2040 s'élèvent à près de 200 millions. Ils ne sont pas tous prioritaires ou indispensables. L'augmentation de la population induit un accroissement des recettes fiscales qui n'est pas négligeable. La Municipalité peut donc compter sur différents scénarios pour faire face aux éventualités futures.

Ouverture portail : l'ouverture du portail a suscité des retours positifs de plusieurs parents, mais les conflits d'usage persistent. Les enseignants de sport demandent la fermeture du portail. Les UAPE, en attente d'une position claire, ont décidé de ne pas emprunter le passage par le stade. La sécurité des enfants reste une priorité, mais il faut préserver les conditions de travail des enseignants. Des alternatives ou aménagements sont évoqués. Les UAPE délivrent aux enfants un permis de déplacement, qui peut être retiré en cas de comportement inadapté. La Municipalité poursuit la réflexion sur la pérennisation de la mesure, en évaluant ses effets positifs et négatifs.

Communication inter secteurs (UAPE, École, Commune) / Responsabilité trajets : à la suite d'une décision du Canton, tous les cours, y compris ceux de piscine, doivent dorénavant débiter et se terminer au collège mère. Cette information a été jugée par certains parents comme mal communiquée. Les enfants se déplacent aujourd'hui avec les enseignants en sécurité, mais au détriment du temps de sport ou de natation. Ce changement ne permet pas de respecter le cadre fédéral en la matière. Des pistes sont envisagées pour améliorer la communication et redonner progressivement de l'autonomie aux élèves, notamment grâce aux coachs patrouilleurs scolaires. Le dialogue reste ouvert avec le département et les parents pour trouver des solutions.

8. Divers et propositions individuelles

Depuis quelques jours, des petits groupes d'élèves circulent à vélo, accompagnés d'un adulte qui leur transmet conseils et recommandations. Cette initiative positive mériterait d'être valorisée.

Les prochaines séances sont fixées aux dates suivantes :

- Mercredi 25 février 2026 à 19h30
- Mercredi 20 mai 2026 à 19h00, suivie d'un apéritif dînatoire
- Mercredi 7 octobre 2026, à 19h30 (élection du quart Parents)

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h00.

Prochaine séance
Date et heure : Mercredi 25 février 2026 à 19h30

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Président
Vincent Bonvin

La Secrétaire
Carole Dind

